

La Lettre de



n° 55 – Septembre 2017

Nos coordonnées

Éditions Terres Ardennaises
19 avenue de Montcy-Notre-Dame – 08000 Charleville-Mézières.
Notre numéro de téléphone est le 03 24 33 81 17, celui de fax : 03 24 33 81 19.
Notre E-mail : terres.ardennaises@free.fr
Notre site : <http://terres.ardennaises.free.fr>

UN ÉVÉNEMENT au METROPOLIS

Mardi 3 octobre, 19 h 30. Coût : 6 €

**Terres Ardennaises, Les Amis de la Fondation de la Mémoire pour la Déportation
et Le Metropolis organisent**

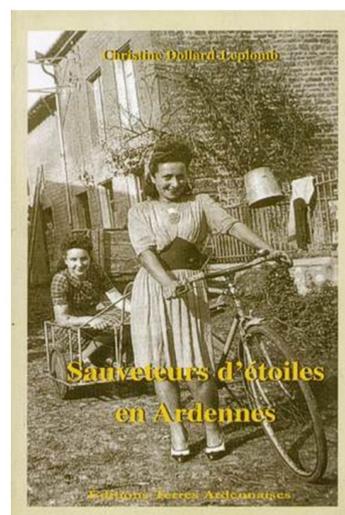
**Une projection en avant-première du documentaire : “Les juifs de la zone interdite”,
en présence de son réalisateur Francis Gillery**

Dès le 1^{er} juillet 1940, en violation de la convention d’armistice, les Allemands créent une zone dite interdite, englobant, en totalité ou en partie, 10 départements dont les Ardennes. Une société allemande, l’Ostland, voulue en février 1940 par le maréchal Goering pour la colonisation agraire des territoires polonais incorporés au Reich, va gérer les fermes des Ardennes, grâce à la WOL III, au profit de l’Allemagne.

Les agriculteurs qui ont fui pendant l’exode ne peuvent plus rentrer dans les Ardennes. Leurs fermes sont dirigées par des chefs de culture qui s’appuient sur une main-d’œuvre diverse et variée : prisonniers de guerre français – surtout nord-africains –, ouvriers agricoles étrangers vivant dans les Ardennes avant le conflit : environ 3000 à 4000 Belges et Polonais, ces derniers étant rejoints par 16000 compatriotes expulsés de leur pays au printemps 1943.

Il ne faut pas oublier « les Juifs étrangers de la région parisienne déplacés dans les Ardennes, comme travailleurs agricoles. 11 novembre 1941- 6 janvier 1944 ». Ce propos est de Maurice Rajsfus (https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Rajsfus), auteur du remarquable :

« Des Juifs dans la collaboration (II), Une Terre Promise ? (1941-1944), éd. L’Harmattan, 1989. » Après l’avoir rencontré, Christine Dollard-Leplomb se lance aussi dans une enquête passionnante que nous avons publiée en 2006 : « Sauveteurs d’étoiles en Ardennes » (http://terres.ardennaises.free.fr/livres/sauveteurs_d_etoiles_2006.htm).



Francis Gillery, réalisateur de documentaires nombreux et importants, sur les morts de Pierre

Bérégovoy et de Jean de Broglie, notamment, et originaire de la Marne, (https://fr.wikipedia.org/wiki/Francis_Gillery), s'est emparé de ce point d'histoire brûlant et par trop méconnu.

Tourné presque exclusivement dans les Ardennes, produit par la Compagnie des Phares et Balises, soutenu par le Mémorial de la Shoah (Paris), acheté par FR3 et la RTBF, ce documentaire de 52 minutes ne manquera pas de surprendre et d'apporter un éclairage saisissant sur la vie de ces juifs parisiens dans notre département, dont 110 environ furent sauvés, au cours des rafles des 4 et 6 janvier 1941, par des "Justes" des Ardennes.

Une projection pour les scolaires a lieu à 14 h (4,80 €).

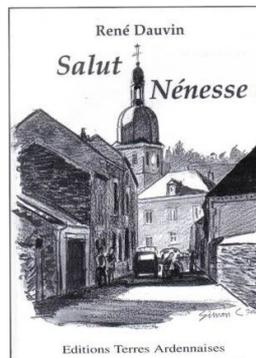
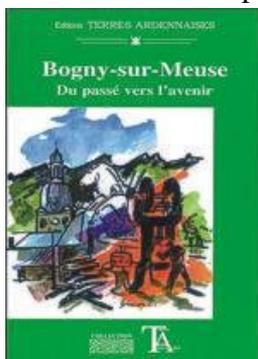
Professeurs intéressés : s'adresser au Metropolis.

BOGNY-SUR-MEUSE

Dans le cadre du 50^e anniversaire de la ville de Bogny-sur-Meuse, deux conférences historiques seront données à l'hôtel de ville de Bogny-sur-Meuse, le samedi 23 septembre à partir de 16 h :

- Jean-Pierre Penisson : Bogny-sur-Meuse avant l'Histoire – Géologie et Préhistoire.
- René Colinet : Bogny-sur-Meuse, un regard d'historien.

Nous avons consacré deux ouvrages à cette ville, l'un, collectif, sous la direction de Jean-Pierre Penisson et l'autre étant la bible du patoisant Nénesse, que tout Ardennais se doit de posséder !



FÊTE DES BATTAGES ET DU PAIN à ÉVIGNY

Dimanche 24 septembre de 11 h à 18 h

Pendant trois décennies, tous les 2 ou 3 ans, L'Association culturelle de sauvegarde du patrimoine rural d'Évigny a drainé le premier dimanche de septembre des milliers de visiteurs, désireux de se replonger dans la civilisation paysanne, le plus souvent du XX^e siècle.

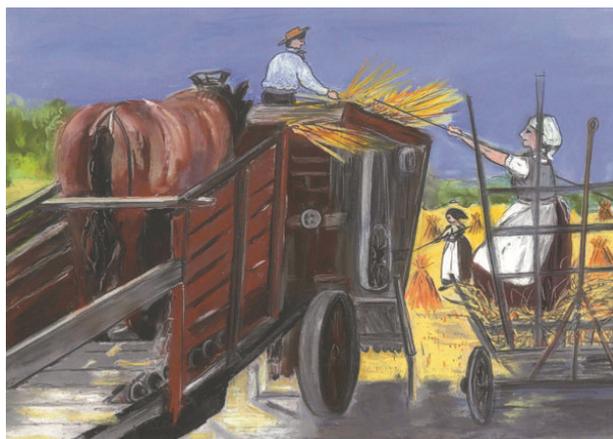
Après 7 ans d'abstinence, les militants de cette association ont décidé de mettre sur pied une version plus légère de la fête qui fit la renommée du village. Cependant, la lecture du programme prouve que les visiteurs ne seront pas déçus :

Les battages : au fléau, à la batteuse et avec un tripot (événement plus que rarissime !).

Le pain : cuisson au four à pain (pains, galettes), fonctionnant au bois, exposition du grain au pain.

La vie agricole : exposition de matériel ancien, présentation de petits animaux.

La Maison de Pays : visites guidées. Au second étage, exposition des pastels de Françoise Parizel ayant servi à illustrer « Pauline, petite fille du Rethélois à la fin du XIX^e siècle. » (http://terres.ardennaises.free.fr/livres/2016_pauline.htm)



Artisans divers et produits du terroir.

Animations : groupe folklorique Les Ramounis, Chor'hommes, cors de chasse, promenades sur des poneys, pressoir à cidre.

Café ancien : cidre, frênette, jus de cerise...

À noter que la délégation départementale des Maisons paysannes de France tiendra une exposition de photographies, de matériel de construction et de documentation sur le thème « **Découvrir, sauvegarder, transmettre les savoir-faire de notre patrimoine bâti** ».

Quant à nous, nous tiendrons un stand de vente d'ouvrages plus spécialement consacrés à l'agriculture en Ardennes.

Petite restauration à toute heure.

Entrée : 4 € ; gratuité pour les enfants de moins de 12 ans.

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

**maisons
paysannes
de france**

DÉLÉGATION DES ARDENNES

La sortie annuelle de la délégation départementale aura lieu **le dimanche 1^{er} octobre** et aura pour thème : « **Histoire et bâti en pays d'Yvois** ».

Avec le Cercle Historique et Artistique Yvoisien, les participants découvriront Carignan, Chameleux et Williers. Cette balade de 13 h 30 à 17 h 30 permettra d'évoquer un large pan de notre histoire ardennaise, depuis l'époque gallo-romaine.

Après la dernière visite, un verre de l'amitié sera servi.

Tous renseignements : M-F Barbe – 06 80 33 52 13

BULLETIN d'INSCRIPTION

M. Mme Adresse :

N° de Tél E.mail :

Nombre de personnes s'inscrivant à la sortie :

Soit un total dex 4 € =€.

Le bulletin d'inscription et le règlement (ordre : délégation Maisons Paysannes) à renvoyer à :

Sylvie Laverdine – 2 rue du Moulin La Hardoye – 08220 ROCQUIGNY.

Popularisez cette lettre auprès de vos amis et connaissances.

Vous avez reçu cette lettre par une de vos connaissances, si vous souhaitez la recevoir directement, envoyez votre adresse mail à terres.ardennaises@free.fr.

Pour faciliter l'impression : la version PDF de la lettre >>>



Pour vous désinscrire, cliquez [ici](#)